

Un coup dur porté à la décentralisation

Entretien avec Pierre Mauroy*

Membre du comité Balladur qui a formulé une première version du projet de réforme des collectivités territoriales, Pierre Mauroy craint de voir briser l'élan issu des lois de décentralisation. La question est à la fois celle de la démocratie locale et celle du dynamisme des territoires.

Vous avez évoqué une « volonté recentralisatrice » dans le projet de réforme des collectivités territoriales. Cette évolution vous semble-t-elle se poursuivre ?

Oui. La réforme du gouvernement, en affaiblissant les assemblées départementale et régionale face au pouvoir d'État, opère effectivement une recentralisation qui n'ose pas dire son nom. La création du « conseiller territorial », appelé à siéger dans les deux assemblées à la fois, revient sur l'esprit même de la décentralisation, fondé sur la proximité avec le citoyen et la répartition des compétences. En outre, la suppression de la taxe professionnelle, qui va asphyxier financièrement les collectivités territoriales et qui constitue un véritable hold-up au profit des entreprises, s'inscrit dans la même volonté de reprise en main des collectivités locales.

Cette réforme opère non seulement un renversement d'orientation par rapport à l'action conduite depuis 1982 mais elle est en contradiction avec notre Constitution qui précise que « l'organisation de la France est décentralisée ». Depuis plus de trente ans, notre pays, en rompant avec sa tradition jacobine, a fait souffler sur les collectivités territoriales un vent de liberté qui leur a permis de se développer et de travailler de façon très efficace au bien-être de nos concitoyens. Même si l'opinion n'en a pas encore clairement conscience, ce coup dur porté à la décentralisation est un coup dur porté à la qualité de la vie quotidienne des Français qui risquent de se trouver à nouveau dépossédés des décisions qui les concernent directement.

En tant que membre du comité pour la réforme des collectivités territoriales, vous avez voté « contre » la désignation par une même élection des conseillers régionaux et départementaux (futurs conseillers territoriaux). Pour quelles raisons ?

Lorsque j'ai accepté de participer au comité Balladur, c'était avec la perspective de faire progresser la décentralisation et la régionalisation dans notre pays. Mais je dois dire qu'au beau milieu des travaux de ce comité, certaines propositions auxquelles je me suis opposé ont préparé la contre-réforme que le gouvernement nous a présentée, et qui a été votée en première lecture par le sénat.

Il en est ainsi de ce corps hybride des « conseillers territoriaux », appelés à remplacer les conseillers départementaux et les conseillers régionaux. Qui peut croire en effet que ce nouvel élu pourra faire vivre dans une perspective de mouvement et de modernité ces deux assemblées aux compétences et à l'esprit si différents ? D'autant que le mode de scrutin qu'on leur réserve – uninominal à un tour – non seulement constitue une nouveauté surprenante dans notre système politique mais porte un coup d'arrêt à la parité.

Face à un tel acharnement à mettre en difficulté ces assemblées qui ont fait leurs preuves, je ne peux m'empêcher de penser que cette réforme s'inspire aussi d'une volonté de revanche à terme sur la victoire de la gauche aux dernières élections départementales et régionales.

* Ancien Premier ministre, Pierre Mauroy était membre du comité Balladur pour la réforme des collectivités territoriales.

Quel avenir pour les Régions ?

À mes yeux, la collectivité la plus touchée par l'actuelle réforme sera la région. En effet, d'une part, elle va se trouver brisée dans son élan par la volonté du gouvernement de mettre fin à l'autonomie financière des collectivités. Les régions ont vocation à développer la compétitivité des territoires, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les grandes infrastructures ferroviaires, les ports et les aéroports, la formation, la recherche et l'enseignement supérieur : il me semblait essentiel de faire émerger de grandes régions puissantes et articulées sur l'Europe. Or, c'est l'inverse qu'on nous prépare. Comment, en effet, avec un budget recentralisé, la région, collectivité motrice de l'innovation et de l'investissement dans notre pays, pourrait-elle engager des projets à long terme ?

En outre, depuis longtemps je considère que chaque région devrait pouvoir, avec le temps, se développer autour d'une ville métropole et inversement, une métropole devrait pouvoir compter sur une région plus puissante pour se développer. Or, la timidité du texte gouvernemental sur la création de ces métropoles me laisse penser que cet objectif n'est pas prêt d'être atteint.

Propos recueillis par Diane Dorelon